

CE/RJ/20

CE/RJ/4

Rio de Janeiro, le 11 Janvier 1983

A l'attention de Monsieur l'Ambassadeur
de Sa Majesté le Roi.
Brasilia - D.F.

Objet: Projet d'accord commercial.

Monsieur l'Ambassadeur

J'ai l'honneur de vous faire parvenir au cas où vous ne l'aurez pas déjà reçue, copie du projet d'accord commercial tel que amendé par le Ministère brésilien des Affaires Etrangères, dans sa version originale en portugais et en français (traduction non officielle).

Par la modification apportée à l'article 1 les autorités brésiliennes à mon avis marquent clairement leur volonté de débloquer nos exportations d'acide phosphorique, et donnent donc la preuve qu'ils comptent bien développer leur coopération économique avec notre pays.

Je pense que ces bonnes dispositions à notre égard méritent d'être très vite prises en compte par nos différents responsables à Rabat.

J'espère que vous allez intervenir auprès de nos autorités pour qu'elles fassent parvenir très rapidement leurs remarques éventuelles sur le contre projet brésilien, ce qui permettra d'après les informations que j'ai recueillies auprès de Mr. Mauro, le lancement aussitôt des invitations à notre Ministre chargé du Commerce et à Mr. le Directeur Général de l'O.C.P.

Mr. Mauro laisse entendre que son département espère recevoir rapidement Mr. Guessous (courant Janvier si possible) et signer avec lui à Brasilia l'accord commercial en question, ce qui rendra possible, toujours d'après

②

